

" front sur les d. profondeurs, il y a environ quatre vingt arpents  
" de terre labourable et vingt arpents de prairies.

- " Laquelle déclaration le d. Sr comparant nous a dit contenir la  
" vérité et a offert de payer à la recette du d. Domaine les cens  
" qui peuvent être dus pour raison des d. terres et a signé avec  
" nous la minute des présentes que nous avons signées et fait con-  
" tresigner par l'un de nos secrétaires les jour et an susdits." (37)

Mgr de Laval avait un valet du nom de Frère Houssart. Celui-ci dans une lettre, dit que le docteur Sarrazin était le médecin du prélat. (38)

Sarrazin était l'ami en même temps que le médecin de Monseigneur de St-Valier. Il lui avait sauvé la vie en 1697, à bord de la "Gironde"; en 1727, l'illustre prélat tomba malade et Sarrazin fut appelé pour lui donner ses soins. " La veille de Noël, à cinq heures du soir, le docteur Sarrazin ordonna un remède qui eut " le plus mauvais effet. On appela de nouveau le docteur, en le " voyant, Monseigneur le pria de lui dire sans déguisement ce " qu'il pensait de son état, ajoutant que, pour lui, il se trouvait " extraordinairement mal." Sarrazin avoua avec peine qu'il le trouvait ainsi. Le prélat en parut satisfait; il remercia le médecin et le chirurgien des services qu'ils lui avaient rendus, les assurant qu'il était persuadé qu'ils n'avaient rien négligé de ce qu'ils devaient faire pour le rétablissement de sa santé. (39)

En 1728, il donna un certificat attestant la conservation des corps de religieuses qui reposaient dans le caveau de l'Hôpital-Général depuis 1702, 1703, & &. Ce certificat se termine ainsi: "Qu'on regarde la chaux comme étant éteinte ou comme étant " vive, j'avoueray ingénierement que le fait est très problématique,  
" mais que s'il fallait cependant décider, je ne pourrois moins dire

37. *Archives de l'Hôtel-Dieu.*

38. *Archives du Séminaire.*

39. *Mgr de St-Valier et l'Hôpital-Général de Québec*, pp. 272, 273.